



**Le Journal
du Dimanche**

Le 4^e avril, à Paris, une retraitée de 65^e ans a été défenestrée par un voisin. L'ancienne directrice d'école pourrait avoir été tuée en raison de sa confession.

C'est une cour d'immeuble terne et silencieuse de la rue de Vaucouleurs, dans le quartier de Belleville. Sur une dalle de béton, un seau bleu est déposé au pied d'un mur décrépit. Au fond, les roses blanches sont toutes fanées. C'est ici que Sarah Halimi est morte, rouée de coups puis défenestrée du troisième étage par son voisin, Kobili Traoré.

Le drame remonte à deux mois, en pleine campagne présidentielle. Dans la nuit du 3 au 4 avril, cette ancienne directrice de crèche, une femme discrète de 65 ans et qui porte la "sheitel", la perruque caractéristique des juives orthodoxes, va vivre un véritable calvaire. Lui, 27 ans, né de parents maliens, a déjà un casier judiciaire de huit pages de long. Sans emploi, il fréquente de temps à autre la mosquée Omar, de la rue Jean-Pierre Timbaud, à un pâté de maisons. Sa famille le surnomme "bébé". L'enquête policière, à laquelle le JDD a eu accès, tente de comprendre comment "bébé" s'est transformé en tortionnaire.

Il est 4 h 25 quand la police reçoit l'alerte. "Il y a un fou qui est entré dans notre maison." L'appel vient du domicile de la famille D., des proches de celle de Kobili Traoré. Leur appartement jouxte celui de Sarah Halimi. Barricadés dans une chambre, ils se disent séquestrés par leur voisin, qui est dans leur salon et qu'ils croient entendre réciter "des sourates du Coran". Quelques minutes plus tôt, le père de famille lui ouvrait sa porte sans méfiance. Agité, le jeune homme aurait passé la soirée à fumer du cannabis chez un ami. Devant les enquêteurs, la mère du meurtrier dira que la situation sous son toit était devenue "intenable" et qu'elle lui avait demandé de passer la nuit ailleurs : "Il était bizarre, comme habité [...] ; il parlait tout seul et marchait dans l'appartement en permanence", a-t-elle déclaré. Lors de ces déambulations, ses proches racontent à la police l'avoir entendu ressasser le mot sheitan ("diable", en arabe).

4 h 38. Trois fonctionnaires de la brigade anti-criminalité (BAC) font irruption dans l'appartement. Trop tard. Traoré, entre-temps, est passé dans le logement d'à côté, enjambant le balcon qui le sépare du domicile de Sarah Halimi. Au même moment, Nabil, un voisin du premier étage, est réveillé par les policiers. Tiré du lit, il s'approche de sa fenêtre. Voix blanche, il raconte : "J'entends des résonances abominables." Un autre est réveillé par "des gémissements assez forts". Sur le balcon, Traoré massacre à mains nues Sarah Halimi. Il l'entend l'insulter : "Salope, tu vas payer." Comme d'autres, il discerne les mots "Allah Akbar" et un mélange approximatif d'arabe et de français dont "c'est pour venger mon frère". Nabil, lui, assure n'avoir pas entendu ces mots mais jure que le tueur a répété : "J'ai tué le démon du quartier!"

Pendant que les policiers attendent des renforts pour donner l'assaut, le jeune homme fait basculer sa victime (inerte mais toujours en vie) dans le vide entre 4 h 50 et 5 heures. L'autopsie effectuée depuis lie la cause du décès à un "polytraumatisme par chute d'un lieu élevé". Kobili Traoré est interpellé sans résister un peu plus d'une heure après l'alerte initiale. Un délai incompréhensible pour les proches de la victime et les voisins. Lors de son arrestation, les psychiatres détectent des "troubles mentaux manifestes". Il est transféré dans un hôpital psychiatrique, où il est encore interné à ce jour. Il n'a toujours pas été entendu par les

enquêteurs. Une information judiciaire a été ouverte pour homicide volontaire, mais la juge d'instruction n'a, pour l'heure, pas retenu la circonstance aggravante du caractère antisémite de l'agression. Inconcevable pour la famille Halimi, qui dénonce un "déli de réalité". Selon les avocats de cette dernière, le mobile antisémite ne fait pas l'ombre d'un doute. "Délinquance, drogue, prison... On retrouve tous les stigmates de l'islamisme radical, assure Me David-Olivier Kaminski, défenseur d'un des fils de la victime. Il est incompréhensible que la qualification antisémite ne soit pas prise en compte. C'est un mépris pour la mémoire de Mme Halimi." Par ailleurs, le frère de la victime a rapporté que sa nièce aurait été, par le passé, traitée de "sale juive" par la famille Traoré. Un témoignage qui confirmerait la thèse selon laquelle l'agresseur ne pouvait ignorer la judéité de sa voisine, mais qui ne figure pas dans le dossier de police. "Aucun élément" attestant un lien avec le fondamentalisme n'a en outre été retrouvé lors des perquisitions, détaille l'enquête. Nabil, le voisin qui a grandi dans le quartier en même temps que l'agresseur, doute de sa radicalisation. "Il allait à la mosquée faire sa prière du vendredi, mais il ne fréquentait pas les milieux radicaux ; ça se saurait ici", indique-t-il, allusion aux salafistes qui ont pignon sur rue dans le secteur. Pour l'une de ses sœurs, Kobili Traoré, sans antécédents psychiatriques, a "disjoncté" : "Ces derniers jours, on ne le reconnaissait pas.". Devant les enquêteurs, une autre s'est souvenue d'une scène inquiétante quelques heures avant le drame. A son neveu et à sa nièce, le meurtrier aurait dit qu'il allait "tout régler aujourd'hui", qu'il avait été "marabouté".

Dans la petite résidence, rue de Vaucouleurs, deux mois après le drame, l'effacement est là, qui s'ancre. Abasourdie, une voisine explique avoir eu recours à un psychologue pour arrêter d'y penser. A vif, un retraité regrette sur son palier que l'affaire soit utilisée pour "monter les uns contre les autres". La mine des mauvais jours, un résident juif de l'immeuble reste tiraillé : "Ce qu'il s'est passé n'a rien à voir avec l'atmosphère du quartier." Il marque une pause et ajoute : "Peut-être qu'il est fou... Mais il l'a ciblé parce qu'elle était juive, c'est ma conviction. Ça aurait pu être moi."